

## Séance publique du 2 mai 2007

### Délibération n° 2007-4128

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition du programme d'actions à mener dans les domaines de la sécurisation de la ressource en eau potable en 2007 - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de l'eau

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2007, des autorisations de programme globales eau potable AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes après avoir arrêté le programme des actions à mener, pour cette année, au titre de la sécurisation de la ressource en eau potable.

#### *Autorisation de programme 1001 - sécurisation de la ressource en eau potable*

La proposition d'individualisation de programme globale en eau potable comprend :

- l'AP 11 en dépenses : 722 770 € TTC, dont 621 000 € HT au titre des dépenses effectuées réalisées dans le cadre du programme et 101 770 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,
- l'AP 110 en recettes : 313 540 €, dont 203 540 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA et 110 000 € de recettes à provenir d'aides de l'Agence de l'eau,
- soit en charge nette : 409 230 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'études et des travaux suivants :

- le diagnostic des captages de Curis au Mont d'Or	45 000 € TTC
- le diagnostic des captages de Fleurieu sur Saône	70 000 € TTC
- la recherche des solvants chlores à Crépieux Charmy	20 000 € TTC
- le suivi zone industrielle de Meyzieu	20 000 € TTC
- la DUP lac de Miribel	30 000 € TTC
- les études diverses	50 000 € TTC

total des études 235 000 € TTC

Au titre des études, l'Agence de l'eau est susceptible d'accorder 110 000 € de subventions.

Il est également prévu :

- la rénovation de la station d'alerte de Jons pour un montant prévisionnel, sur 2007, de 50 000 € TTC,
- la reprise de la dalle de l'usine de Peymel pour 70 000 € TTC,
- la reprise de la station de pompage des Quatre Chênes à Saint Priest (troisième pompe) pour 266 000 € TTC,

soit un total affecté aux travaux de 386 000 € TTC.

*Circuit décisionnel*: ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 13 mars 2007 et du Bureau le 19 mars 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le rapport qui lui est soumis et les propositions de programme prévisionnel pour 2007 en matière d'études et de travaux pour la sécurisation de la ressource en eau potable.

**2° - Décide** des individualisations d'autorisations de programme suivantes à partir des autorisations de programmes globales AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes sur l'autorisation de programme 1001 :

- en dépenses AP 11	722 770 € TTC,
- en recettes AP 110	313 540 €,
- charges nettes	409 230 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,